

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 octobre2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	7	11

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 11		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous-préfecture de Fontainebleau
Le : 05/11/2025
Et
Publication ou notification du :
05/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Obsonville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances dans le respect des règles sanitaires actuelles, sous la présidence de Madame BRIDET Hélène, Maire, en session ordinaire.

Présents : Mme Herminia COUSIN, Mme BRIDET Lucile, M. COURTOIS Hervé, M. GUINET Nicolas, M. HOARAU Philippe, Mme GUINET Marie-Cécile et Mme BRIDET Hélène

Etaient excusés avec pouvoirs : M. GAY Christian pourvoir à Mme COUSIN Herminia
M. APRILE Bernard pouvoir à Mme BRIDET Lucile
Mme DUPONT Marylène pouvoir à M. COURTOIS Hervé
M. PRUD'HOMME Grégory pouvoir à M. GUINET Nicolas

Secrétaire de séance : Mme COUSIN Herminia

D2025.10.40-- Décision Modificative n° 2 Budget PRINCIPAL

Il est demandé de voter ces modifications de crédits afin de pouvoir honorer la facture du portail du cimetière et des subventions y afférent

Sens	Compte	Libellé compte	Total prévu N-1	Réalisé N-1	Report (R)	Proposé (P)
D	2188	Autres immobilisati...	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 000,00 €
R	1322	Régions	161 262,39 €	112 962,58 €	0,00 €	6 200,00 €
R	1323	Départements	101 911,01 €	110 505,03 €	0,00 €	2 800,00 €
					0,00 €	0,00 €
Total dépense					0,00 €	9 000,00 €
Total reçue					0,00 €	9 000,00 €

En conséquence, il est demandé aux membres du Conseil municipal :

- 1) d'accepter d'apporter au Budget primitif 2025 les ouvertures de crédit équilibrées en dépenses et en recettes reprises ci-dessus
- 2) d'autoriser Madame le Maire à signer les actes correspondants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité cette décision modificative

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits en Mairie,

Pour copie conforme,

Le 29/10/2025

Le Maire, Hélène BRIDET

